

1-DÉVELOPPER ET OPTIMISER L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT avec une attention particulière aux territoires prioritaires et à la complémentarité des différents modes d'accueil

1.2 - Améliorer l'information et la place des parents dans les modes d'accueil

PE 1.2.3 - FAVORISER LA PLACE DES PARENTS DANS LES LIEUX PETITE-ENFANCE

DIAGNOSTIC

- Les parents sont les premiers concernés par l'accueil de leurs enfants dans les modes d'accueil. Leur implication au sein des établissements contribue à la fois à la coéducation et à la coopération parents-professionnels autour des enfants. Dans certaines structures, ils sont aussi administrateurs, employeurs et gestionnaires ; ils contribuent alors aux côtés des partenaires à la prise en charge des jeunes enfants.
- La fonction de « gestionnaire petite-enfance » reste complexe et demande des compétences dans des champs variés. Les parents bénévoles s'impliquant pour quelques années dans la gestion associative ont besoin d'un soutien tout au long de leurs mandats ainsi que d'une offre de formation continue. Ils ont également besoin d'interventions rapides et concertées en situation de crise.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Un programme de soutien et de formation continue des gestionnaires bénévoles est mis en œuvre depuis plusieurs années par l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) Rhône, financé par la Caf du Rhône dans le cadre de la démarche IDA.

Informer-Détecter-Accompagner (IDA) est un programme national de soutien aux EAJE en difficulté et de prévention des fermetures de places développé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf). Une partie de ce programme est pris en charge par l'ACEPP Rhône via deux volets : une partie préventive est proposée sous forme d'actions de sensibilisation pour les administrateurs bénévoles en inter-EAJE et l'autre est destinée aux situations de crise de gestion et se réalise en intra-EAJE.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Tous les territoires

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ ACEPP Rhône
- ➔ Caf du Rhône en coordination avec les services PMI de la Métropole et du Conseil Départemental
- ➔ Les collectivités locales

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Les associations portées par des bénévoles

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financement de la Caf du Rhône et Collectivités locales
- ➔ Ressources humaines ACEPP Rhône

ACTION 1

Action à destination des parents :

- ➔ Favoriser l'implication des parents dans les établissements d'accueil petite-enfance pour développer la coéducation dès la petite-enfance.

ACTION 2

Action à destination des gestionnaires :

- ➔ Contribuer au maintien des EAJE gérés par des parents bénévoles en s'appuyant sur l'action préventive et curative de l'ACEPP Rhône ; avec une vigilance accrue pour les associations portant plus d'un seul EAJE ou bien très isolées.

ÉCHÉANCES

- ➔ À partir de 2020 (reconduction).

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

➔ Soutien aux parents gestionnaires bénévoles

- Nombre d'EAJE ayant traversé avec succès une crise avec appui extérieur via Fonds Publics et Territoires (FPT)